

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 8 JANVIER 2019

Présents:

P. LECLERCQ – C. DWEK – C. ALAGHEBAND – A. BERGUE – B. GOURVEZ – JP. BRUNET – G. PORTUGAL – M. COISY – G. NORMANT – Y. MORIN – H. BAILLEUL – G. BERRUET – G. THEPAUT – J. SMYKOWSKI – Y. DE LA PORTE DU THEIL

Début : 20H00

PV DU PRÉCÉDENT CA

Le PV de la réunion du CA du 11 décembre 2018 et le PV du CA exceptionnel du 18 décembre 2018 sont approuvés à l'unanimité.

LES DÉCISIONS PRISES PAR LE C.A.

1. Écriture du nouveau règlement intérieur : « modalités électorales de l'AGS »

L'écriture de cette première partie du nouveau RI se veut moins « formelle » que celle des RI classiques : la rédaction se fait dans un souci de transparence et devrait permettre d'éviter des contestations ultérieures.

Le document préparé par le groupe de travail après relecture et corrections sera intégré dans le futur RI.

Après quelques modifications mineures, le texte est adopté à l'unanimité

Vote n° 1-01-2019		
Oui	Non	Abstentions
15	0	0

Jean-Paul est chargé de la mise en page finale du texte « modalités électorales de l'AGS » qui sera transmis à Jocelyn.

Le CA nomme les 2 administrateurs qui feront partie du Comité Électoral pour l'AG 2019 : Jocelyn et Henri.

Vote n° 2-01-2019		
Oui	Non	Abstentions
15	0	0

Le Document « Règles d'utilisation des installations du golf de Saint Sébastien sur Loire » n'a pas été étudié lors de cette réunion de CA : il sera à relire pour le prochain CA : les modifications qui seront proposées seront transmises à Jean-Paul et Jocelyn.

2. Ordre du Jour de l'Assemblée Générale de l'AGS du 15 mars 2019

Le déroulement proposé par Philippe est validé : AG extraordinaire précédent l'AG ordinaire (dans le planning de l'AGO présenté par Philippe, figurent entre parenthèses les étapes complémentaires de l'AGO à aborder si les nouveaux statuts n'étaient pas acceptés par les adhérents : Désignation de nouveaux vérificateurs pour 2018 ; Désignation du représentant pour l'AG de la FFGolf.

Le rapport d'activité sera construit à partir de la version .doc 2018 transmise par Jean-Paul. Y sera intégré (ainsi que dans le diaporama un paragraphe concernant le « RGPD » (règlement général sur la protection des données).

3. Liste des adhérents bénévoles bénéficiant d'une réduction de 20 % sur les adhésions

La liste des 15 bénéficiaires choisis sera transmise au secrétariat de l'AGS.

Vote n° 4-01-2019		
Oui	Non	Abstentions
15	0	0

4. Désignation du représentant de l'AGS pour les Assemblées Générales : Comité Départemental CD 44, Ligue des Pays de La Loire, FFG

Philippe, en tant que Président est désigné comme représentant de l'AGS pour l'ensemble de ces AG.

Vote n° 5-01-2019		
Oui	Non	Abstentions
15	0	0

5. Travaux sur la passerelle

Alain a renouvelé sa demande auprès de la mairie pour infléchir la décision de l'entreprise chargée des travaux qui a choisi une fermeture prolongée totale de la passerelle. Un passage étroit provisoire de 1 m de large sur la passerelle serait souhaitable pour permettre aux adhérents de gagner le practice.

Séance levée à 22h00.

Prochain CA :

le mardi 12 février 2019 à 19h.

Centre Social du Douet, petite salle à 19h